



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Difficultés du secteur agroécologique

Question au Gouvernement n° 296

Texte de la question

DIFFICULTÉS DU SECTEUR AGROÉCOLOGIQUE

Mme la présidente . La parole est à Mme Julie Ozenne.

Mme Julie Ozenne . Locaux détruits et incendiés, voitures sabotées, menaces à répétition : depuis des mois, tel est le quotidien des agents de l'Office français de la biodiversité.

Et que faites-vous, madame la ministre de l'agriculture ? Vous décidez de leur rendre le travail un peu plus difficile encore en leur demandant de porter leurs armes discrètement, au détriment de leur sécurité.
(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – Exclamations sur les bancs des groupes RN et DR.)

Mme Anne-Laure Blin . C'est scandaleux !

Mme Julie Ozenne . Los Angeles brûle, nous nous empoisonnons d'eau polluée et nos enfants meurent de cancers pédiatriques.

Et que fait votre gouvernement ? Il supprime 1,3 milliard d'euros consacrés à la protection de l'environnement, dont la perte s'ajoute aux coupes déjà prévues. *(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS. – Mme Elsa Faucillon applaudit également.)*

Les agriculteurs bio connaissent des difficultés financières sans précédent. Certains se déconvertissent tandis que d'autres doivent vendre leurs produits bio au prix des produits conventionnels.

Et que faites-vous ? Vous persistez à distribuer des milliards aux agro-industriels et à refuser de soutenir nos petites fermes.

M. Alexis Corbière . C'est vrai !

Mme Julie Ozenne . Comme si cela ne suffisait pas, vendredi dernier, vous donnez un avis de sagesse au sujet d'un amendement de la droite sénatoriale prévoyant de supprimer l'Agence bio, l'opérateur public chargé de promouvoir l'agriculture biologique et d'en assurer les débouchés ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe SOC.)*

Est-il donc sage, selon vous, de supprimer l'Agence bio, contre l'avis de l'ensemble de la filière, alors que la Cour des comptes appelle justement à la renforcer en raison de sa grande efficacité ? Est-il donc sage de mettre en péril les agriculteurs dont les pratiques sont les plus vertueuses et qui représentent un sixième de cette profession ?

Votre volonté obstinée d'opposer agriculture et agroécologie, de monter les agriculteurs contre le reste de la population, notamment contre nos agents publics, est dangereuse.

Nos agents publics et nos paysans sont notre fierté. (*Applaudissements sur les bancs du groupe EcoS et quelques bancs du groupe SOC. – M. Stéphane Peu applaudit également.*) Les élus écologistes les soutiennent sans réserve.

Madame la ministre de l'agriculture, entendrez-vous enfin les cris d'alarme de vos agents et des agriculteurs bio ou les condamnerez-vous à disparaître ? (*Les députés du groupe EcoS se lèvent et applaudissent. - Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire.

Mme Annie Genevard, *ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire* . Votre question en contient plusieurs. S'agissant de l'OFB, ma collègue Agnès Pannier-Runacher et moi-même avons diffusé une circulaire qui appelle à une meilleure compréhension mutuelle des agriculteurs et des agents chargés de la préservation de la biodiversité.

M. Thibault Bazin . Très bien !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Concernant l'Agence bio, vous faites allusion à un amendement, adopté au Sénat à une large majorité, qui tend en effet à supprimer cette agence. Pour autant, les missions qu'elle exerce ne seraient pas supprimées. (*Exclamations sur les bancs du groupe EcoS et sur quelques bancs du groupe GDR.*) Elles seraient simplement reprises par FranceAgriMer ou par une autre entité du ministère de l'agriculture.

Mme Sabrina Sebaihi. Vous n'avez pas honte ?

Mme Annie Genevard, *ministre* . Cet amendement pose la question suivante : quel bénéfice pouvons-nous tirer d'un tel regroupement ? En somme, comment faire mieux avec moins ? La question se pose à de nombreux opérateurs et agences de l'État.

Pour ce qui est du bio, j'affirme très clairement que la promotion de l'agriculture biologique constitue une grande politique de mon ministère. (*Sourires sur plusieurs bancs du groupe EcoS.*)

M. Alexis Corbière . On rit !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Libre à vous de ne pas écouter ma réponse. Nous consacrons chaque année 180 millions d'euros à cette politique. Dès lors, pouvez-vous soutenir qu'elle fait l'objet de mépris ? Je ne le crois pas.

Il y a deux jours, à l'occasion d'un rendez-vous prévu de longue date, je recevais les représentants des agriculteurs concernés, qui m'ont exposé leurs projets. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe EcoS.*)

Mme Sandra Regol . Vous ne maîtrisez pas le sujet !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Nous y consacrons des budgets considérables.

En tant que consommatrice, députée et ministre, je suis très attachée à notre politique de soutien à l'agriculture biologique. Vous ne pouvez pas raisonnablement affirmer que le transfert des missions de l'Agence bio, qui met en jeu entre 2 et 3 millions d'euros, constitue un abandon de cette politique alors que nous dépensons pour elle 180 millions par an !

Mme Sabrina Sebaihi . Si, si !

Mme Annie Genevard, *ministre* . Il faut faire preuve de davantage d'honnêteté intellectuelle !
(*Applaudissements sur quelques bancs des groupes EPR et DR.*)

M. Pierre Cordier . Très bien !

Données clés

Auteur : [Mme Julie Ozenne](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Écologiste et Social

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 296

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : Agriculture, souveraineté alimentaire

Ministère attributaire : Agriculture, souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 janvier 2025